



GSM
Italcementi Group

La démarche environnement Notre engagement pour la biodiversité



Les granulats proviennent de gisements minéraux en milieux terrestres ou marins. Leur exploitation suppose de porter une grande attention à la faune, à la flore, aux habitats présents ainsi qu'à leurs interactions avant, pendant et après extraction. D'autant plus que les carrières sont l'une des rares activités industrielles capables de reconstituer des espaces naturels d'intérêt écologique.

Avec l'appui du Comité français de l'UICN, GSM décline une politique d'entreprise en faveur de la biodiversité. Par la définition et la mise en œuvre d'actions concrètes adaptées à notre activité, l'harmonisation des pratiques et le partage d'expériences, nous entendons pérenniser notre activité et contribuer aux objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

■ Les carrières et la biodiversité

Les carrières sont directement concernées par la biodiversité :

- l'exploitation de carrières a un impact sur les écosystèmes, les habitats et les espèces ;
- l'incidence sur la biodiversité est à prendre en compte à chaque étape de l'activité, lors du projet par les études initiales, lors de l'exploitation, lors des actions de réaménagement et bien sûr au moment de la restitution du site ;
- il est aujourd'hui prouvé que le réaménagement des sites peut permettre la création d'habitats et de milieux favorables à la biodiversité.

Un patrimoine écologique diversifié

Plusieurs paramètres influent sur la valeur écologique des sites et sur les potentialités offertes par les réaménagements des exploitations. Ce sont, par exemple, la présence d'espèces ou d'habitats remarquables, la situation de la carrière par rapport à un espace protégé, le type de gisements (roches meubles, roches massives, granulats marins...).

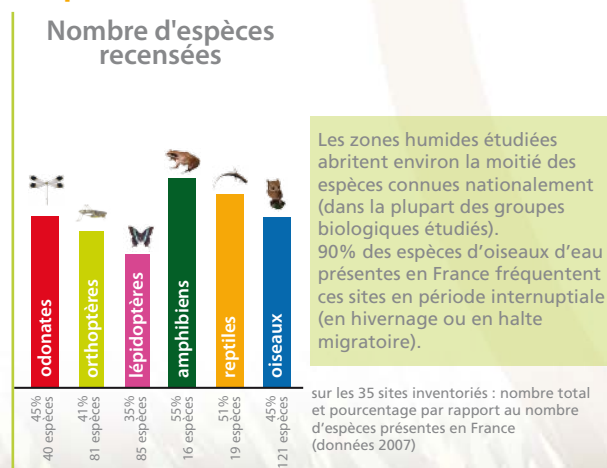


Les potentialités écologiques des carrières

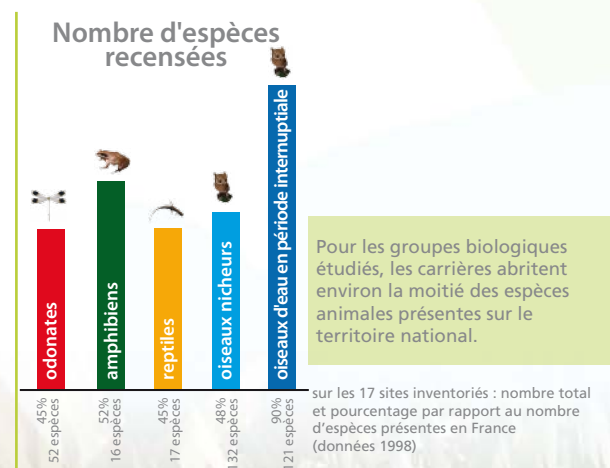
De nombreuses études scientifiques ont pu démontrer le potentiel écologique des carrières qui peuvent offrir, une fois réaménagées, des espaces privilégiés propices à la diversité floristique et faunistique. Elles peuvent aussi participer à la restauration du fonctionnement des écosystèmes.

Inventaires écologiques : des résultats

Zones humides issues de l'exploitation de carrières



Roches massives



■ La biodiversité dans la politique environnementale de GSM

En 2008, l'établissement d'une nouvelle Politique Environnementale a renforcé la démarche de progrès de l'entreprise sur 3 engagements :

- réussir l'intégration de nos activités dans les territoires,
- répondre durablement aux besoins en matériaux de la collectivité,
- prévenir, maîtriser et contrôler notre influence sur l'environnement.

Dans ce cadre, GSM a décidé de formaliser une politique spécifique sur la biodiversité pour l'intégrer formellement dans son système de management environnemental.

GSM a conclu un partenariat de 3 ans avec le Comité Français de l'UICN pour répondre à cet engagement.



GSM s'engage, par sa politique biodiversité, à contribuer à la préservation et la restauration de la biodiversité, et pour cela à :

- I. Former, sensibiliser et communiquer sur la biodiversité.
- II. Améliorer la connaissance et la prise en compte de la biodiversité.
- III. Développer la gestion écologique des sites.



Les actions prioritaires issues de cette politique sont :

- sensibiliser par des animations et des formations l'ensemble du personnel aux enjeux de la biodiversité et au rôle particulier des carrières ;
- homogénéiser l'expertise écologique sur les milieux et les espèces avec l'appui d'un référentiel et d'un réseau d'experts ;
- identifier et recenser les pratiques en faveur de la biodiversité mises en œuvre sur les sites afin de diffuser et partager les plus adaptées ;
- identifier et déployer des indicateurs clés pour évaluer la performance de la politique biodiversité de GSM ;
- pérenniser la qualité écologique des sites par une gestion adaptée et accompagnée par des partenariats territoriaux.

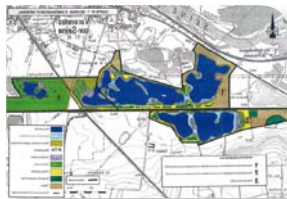
■ Des actions concrètes en faveur de la biodiversité

De nombreuses initiatives locales ont été engagées par GSM pour répondre aux enjeux écologiques. Issues de démarches volontaires ou effectuées dans un cadre réglementaire

(Natura 2000, SDAGE...), elles intègrent des objectifs de préservation, de maintien et d'amélioration de la biodiversité dans l'exploitation et la remise en état des sites



Rétrocession au Conservatoire du Littoral



Etude d'aménagement global



Réserve naturelle volontaire



Observatoire



Création de mares et zones humides



Programme de recherche en milieu marin



Plantes protégées



Ingénierie écologique



Création d'habitats



Gestion écologique

- Etudes et diagnostics préalables
- Concertation locale avec les collectivités territoriales
- Partenariats scientifiques et techniques
- Ingénierie écologique
- Suivis des milieux
- Protection d'espèces et d'habitats
- Conventions de gestion écologique
- Dispositifs de protection des sites réaménagés
- Aménagements après carrières, observatoires...
- Pédagogie sur la découverte des milieux
- Etudes expérimentales

Actions présentées menées sur les sites GSM et filiales de Balloy / Bazoches-les-Bray (77), Cayeux-sur-Mer (80), Martot / Criquebeuf-sur-Seine (27), Maine de Boixe (16), Montesson (78), Pont-à-Mousson (54), Varennes-sur-Seine (77), Villepey (83), Gamsheim (67), Poussan (34), Baie de Seine (76).

Partenariats et collaborations conduits avec des associations naturalistes (ANVL, LPO...), l'Office National pour les Forêts (ONF), Conservatoires d'Espaces Naturels, Universités, Conseils Permanents d'Initiatives pour l'Environnement...



■ La biodiversité : enjeu majeur de la protection de l'environnement

La biodiversité, c'est quoi ?

La biodiversité représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes dans lesquels ils vivent. Elle reflète un système dynamique avec de multiples interactions entre les espèces, y compris l'homme et les milieux.

Préserver la biodiversité consiste à conserver les espèces et les habitats remarquables et menacés, mais aussi à prendre en compte la nature dite « ordinaire », indispensable au fonctionnement des écosystèmes. Les actions doivent donc intégrer le maintien et la restauration des continuités écologiques et des services environnementaux.

La Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB)

La destruction et la fragmentation du milieu, l'exploitation des ressources, l'introduction d'espèces envahissantes, la pollution des écosystèmes ainsi que le changement climatique entraînent un déclin alarmant de la biodiversité au niveau planétaire.

La France s'est engagée à lutter contre l'érosion de la biodiversité et a établi en 2004 sa Stratégie Nationale pour la Biodiversité conformément à ses engagements pris auprès de la convention sur la diversité biologique (Rio, 1992). Elle est déclinée en 11 plans d'actions (forêt, patrimoine naturel, mer, urbanisme, agriculture, recherche...). Ils sont les instruments opérationnels pour intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles en mobilisant tous les acteurs économiques, les collectivités territoriales, le monde de la recherche...

Engagé fin 2007, le Grenelle de l'environnement a défini de nouveaux engagements pour la protection de l'environnement et en particulier pour la biodiversité.



Le rôle des entreprises

Les entreprises dont les activités ont des conséquences sur les écosystèmes ont un rôle actif à jouer pour maîtriser leurs impacts, engager des actions de préservation de la biodiversité et contribuer à sa restauration.



GSM Italcementi Group

Filiale d'Italcementi Group, **GSM** produit des granulats (sables, graviers, cailloux pour béton...), matériaux de construction indispensables à l'activité du bâtiment et des travaux publics pour la réalisation de logements et d'infrastructures. Les ressources minérales sont issues de gisements continentaux ou marins, exploités dans le respect des réglementations environnementales sur une centaine de sites et carrières répartis sur les territoires français et belge.



Le Comité français de l'UICN, créé en 1992, est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères (écologie et affaires étrangères), 8 organismes publics et 37 organisations non gouvernementales, ainsi qu'un réseau de plus de 250 experts.

L'UICN France a pour mission de favoriser la préservation de la biodiversité sur le territoire français et de valoriser l'expertise française sur ces enjeux. Dans ce cadre, le Comité français de l'UICN a décidé d'établir des partenariats avec des entreprises afin de les impliquer davantage dans la préservation de la biodiversité.

Le partenariat entre l'UICN France et GSM conclu fin 2007 s'inscrit dans cette politique.

GSM

Les Technodes
BP 02
78931 Guerville Cedex
Tél. 01 30 98 72 00
Fax : 01 30 98 72 03
www.gsm-granulats.fr
**Direction de l'environnement
et accès à la ressource**
E-mail : environnement@gsm-granulats.fr

UICN France

26 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 Paris
Tél. 01 47 07 78 58
Fax : 01 47 07 71 78
www.uicn.fr
E-mail : uicn@uicn.fr

